

Direction des services à la clientèle Description de fonction

ASSISTANT(E)-INFIRMIER(ÈRE)-CHEF

SUPÉRIEUR IMMÉDIAT :	CHEF D'UNITÉS ET/OU CHEF D'ACTIVITÉS EN SERVICE
STATUT :	POSTE SYNDIQUÉ
QUART DE TRAVAIL :	JOUR / SOIR / NUIT - 7H50 / JOUR

RESPONSABILITÉS ET TÂCHES

DESCRIPTION SOMMAIRE

¹Sous la responsabilité du chef d'unité ou du chef d'activités en service, l'assistante-infirmière-chef assiste celui-ci dans ses fonctions. Elle planifie, supervise et coordonne les activités clinico-administratives des unités sous sa responsabilité pour toute la durée de son quart de travail. Elle assume la responsabilité d'un ensemble de soins infirmiers en fonction des besoins de santé des résidents qui lui sont confiés. À ce titre, elle planifie, dispense, évalue les soins infirmiers et contribue à l'administration des soins préventifs, diagnostiques et thérapeutiques, en collaboration avec un groupe diversifié de professionnels. Elle agit comme personne-ressource auprès de l'équipe de soins pour la planification, la distribution et l'évaluation des soins infirmiers.

Elle collabore à la conception, l'implantation, l'évaluation et à la révision de la programmation d'un service et d'outils cliniques et d'évaluation de la qualité des soins. Elle collabore à l'orientation, à l'identification des besoins de formation et à l'évaluation du rendement du personnel.

Elle pourrait avoir à remplacer le chef d'unités durant son absence.

Elle participe à l'enseignement aux résidents et ses proches et à la recherche visant la promotion de la santé et de la prévention de la maladie.

De plus, elle exerce, lorsque requis, les fonctions habituelles d'infirmier ou d'infirmière.

La personne titulaire exerce sa fonction dans le respect des principes suivants :

- Milieu de vie et approche optimale;
- Amélioration continue de la qualité des soins et services et gestion des risques;
- Prévention et promotion de la santé et sécurité au travail;

¹ Pour alléger le texte, le féminin englobe les deux genres.

- Engagement soutenu envers l'approche de partenariat de soins et services avec les résidents et leurs proches, un des principes directeurs de la philosophie d'intervention de l'établissement. Cette approche collaborative permet d'offrir des soins et des services centrés sur le résident et ses proches tout en les impliquant dans les décisions qui les concernent ainsi que dans la qualité de leur milieu de vie.

RESPONSABILITÉS DE GESTION CLINIQUES

- S'assure d'avoir un portrait clinique global des résidents qu'elle a sous sa responsabilité;
- Applique et s'assure que le personnel infirmier applique la démarche scientifique de soins inspirée du modèle de Virginia Henderson;
- Supervise la démarche clinique de l'infirmière et de l'infirmière auxiliaire auprès des résidents et leurs proches de l'unité de vie;
- Élabore, tiens à jour et/ou s'assure de l'élaboration et de la mise à jour du profil Sichel, des plans de travail du personnel et du plan thérapeutique infirmier;
- S'assure et contribue avec les membres de son équipe de soins et les membres de l'équipe interdisciplinaire à la continuité des soins et des services aux résidents
- Est une personne ressource pour les équipes de soins;
- Planifie et répartit le travail de son équipe en collaboration avec la chef d'unité en fonction des besoins et des ressources disponibles dans son unité de vie;
- Accompagne et assiste l'infirmière ou l'infirmière auxiliaire dans les situations complexes de soins aux résidents;
- Dispense des soins infirmiers selon les besoins de la clientèle;
- S'assure que l'infirmière ou l'infirmière auxiliaire s'acquitte de la gestion du suivi systématique des résidents sous sa responsabilité;
- Voit à ce que l'infirmière ou l'infirmière auxiliaire établisse et maintienne une relation d'aidante avec les résidents et leurs proches au besoin;
- Évalue ou procède avec son équipe de soins à l'évaluation des soins infirmiers prodigués et s'assure que les correctifs sont apportés;
- Met en application avec l'infirmière ou l'infirmière auxiliaire, les programmes de soins selon les problématiques (douleurs, chutes, CAP, plaies, mesures de contrôle, infections, etc.);
- Assiste l'infirmière ou l'infirmière auxiliaire dans l'initiation ou l'ajustement des mesures diagnostiques, des traitements médicaux et de l'administration des médicaments selon l'ordonnance ou le protocole;
- S'assure du suivi des visites médicales avec l'infirmière de l'unité et participe, au besoin, aux discussions de cas avec le médecin et l'équipe;
- S'assure du suivi des rendez-vous médicaux externes, en collaboration avec l'infirmière de l'unité et l'agente administrative à l'hébergement;

- Maîtrise les situations cliniques ainsi que les aspects techniques de l'unité et au besoin, dispense les soins aux résidents;
- Voit à l'accueil et à l'intégration du résident et de ses proches sur son unité;
- Respecte et voit à faire respecter les habitudes, les choix et les croyances du résident, la charte des droits et libertés et le code d'éthique;
- Voit à l'implication et à la responsabilisation du personnel dans les tâches qui leur sont attribuées respectivement et favorise la mise en application de l'approche optimale, du concept « Milieu de vie » et du « travail d'équipe »;
- S'assure de la confidentialité dans l'exercice de ses fonctions;
- Supervise ou rédige les notes d'observation au dossier du résident selon les procédures en vigueur dans l'établissement;
- Collabore à la rédaction du formulaire de décès SP3 en cas de décès d'un résident;
- S'assure que l'infirmière a réalisé les soins requis au plan de travail et au plan thérapeutique infirmier, a réalisé les évaluations de l'état de santé des résidents incluant le monitoring, la surveillance clinique et l'ajustement du plan thérapeutique infirmier;
- S'assure que l'infirmière auxiliaire a réalisé les soins requis au plan de travail et au plan thérapeutique infirmier en l'absence d'une infirmière sur l'étage;
- Imprime les plans de travail informatisés du personnel infirmier à chaque quart de travail en l'absence de l'infirmière.

RESPONSABILITÉS PARTICULIÈRES DE L'ASSISTANTE-INFIRMIÈRE-CHEF DE NUIT

- Collabore à l'entretien du matériel d'oxygénothérapie des appareils à succion, des nébuliseurs et autres appareils médicaux ou paramédicaux à la demande du chef d'activités;
- S'assure que toutes les feuilles de médicaments (FADM), de protocole intestinal et de contention soient en place pour le premier de chaque mois.

RESPONSABILITÉS DE GESTION CLINICO-ADMINISTRATIVES

- Collabore avec le chef d'unité ou le chef d'activités à l'évaluation, la planification et l'organisation de la charge de travail des membres des équipes de soins en fonction de l'intensité de soins requis par les résidents;
- Collabore à la gestion des ressources humaines, matérielles et informationnelles des équipes de soins;
- Effectue la révision des PII dans le respect de la politique en vigueur dans l'établissement;
- Participe aux rencontres interdisciplinaires et élabore le premier PII en collaboration avec l'équipe interdisciplinaire et fait le suivi aux membres de l'équipe dans le respect de la politique en vigueur dans l'établissement;
- Planifie et coordonne les réunions de soins cliniques des équipes de soins chaque semaine et effectue le suivi de ses rencontres auprès de son supérieur immédiat;

- Contribue au développement, à la mise à jour et à l'application des programmes de soins, d'enseignement et des techniques de soin de l'unité;
- Coordonne et assure le suivi du plan d'intervention interdisciplinaire en partenariat avec l'infirmière ou l'infirmière auxiliaire et l'équipe interdisciplinaire;
- S'assure du respect des normes, des techniques, des politiques et des pratiques professionnelles par les membres des équipes de soins;
- Évalue, planifie et coordonne la mise à jour du plan de travail s'il y a lieu, en collaboration avec l'équipe. Informe le supérieur immédiat des difficultés rencontrées. Réajuste le plan de travail, si imprévu (ex. : absence, retard, maladie, etc.), en respectant les besoins des résidents, les rôles professionnels et l'équité de la charge de travail;
- Favorise l'autonomie, le leadership et la responsabilisation de l'infirmière au sein de l'équipe;
- Contribue à créer un climat de collaboration entre les membres des différents quarts de travail;
- Participe à l'identification de ses besoins de formation, de perfectionnement et de mise à jour de sa pratique professionnelle ainsi que des besoins des membres de son équipe;
- Évalue les acquis d'apprentissage des membres des équipes en suivi des programmes de formation continue, apporte les correctifs et fait un retour sur la formation au besoin;
- Informe et discute avec le chef d'unité ou le chef d'activités de toute question relative à la gestion courante ou problématique en regard des soins et des services, des ressources humaines, matérielles et informationnelles;
- S'assure que l'environnement et les ressources matérielles des unités de soins répondent aux normes de qualité;
- S'assure que les cas d'accidents / incidents, d'infection, d'erreur de médicaments sont rapportés. Complète ou fait compléter les rapports, s'assure du suivi et des recommandations. Participe à l'enquête si nécessaire;
- S'assure de la mise à jour s'il y a lieu, des données dans Sield pour chacun des résidents de l'unité;
- Décèle les problèmes de fonctionnement, détermine avec les équipes des solutions possibles, applique les mesures correctives et avise son supérieur immédiat;
- Collecte, coordonne, transmet et assure le suivi de l'information aux équipes de soins et aux autres professionnels concernés;
- S'assure de la continuité de soins et des activités du service en l'absence de son supérieur immédiat;
- S'assure de l'utilisation judicieuse du matériel et des équipements et participe à l'évaluation de produits;
- Participe aux différents comités où sa présence est sollicitée ou aux comités ayant des répercussions sur les soins infirmiers;

- Démonstre des habitudes d'assiduité et respecte son horaire de travail;
- Présente une apparence soignée, porte le sarrau et sa carte d'identité;
- Contribue et/ou explique au résident et à ses proches, les soins qui lui sont requis, donne l'enseignement relatif aux méthodes de réadaptation et le fait participer en vue de maintenir ou d'accroître son autonomie;
- Effectue toute autre tâche connexe à son champ de responsabilité à la demande de son supérieur immédiat.

RESPONSABILITÉS DE GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

- Fait preuve d'éthique et de sens des responsabilités dans l'exercice de ses fonctions;
- Maintient à jour ses connaissances et compétences;
- Supervise l'accueil et l'orientation du nouveau personnel ainsi que l'encadrement des stagiaires et du personnel d'agence de placement;
- Participe à l'appréciation de son rendement (auto-évaluation) et celle des membres des équipes de soins et l'évaluation du personnel en probation avec le chef d'unité ou le chef d'activités;
- Voit au développement, à la consolidation de la culture de soins et à la création d'un climat de travail stimulant axé sur l'échange, la collaboration, la concertation et la participation;
- Établit et voit au maintien des communications adéquates avec les supérieurs, les collègues, les résidents et leurs proches, les bénévoles, les membres de l'équipe interdisciplinaire ainsi que les partenaires externes;
- Intervient de façon formative et positive lorsque le personnel éprouve des difficultés dans leurs communications avec autrui;
- Est à l'écoute des membres des équipes qui éprouvent des difficultés en leur apportant son aide;
- Soutient les membres de l'équipe dans les choix des approches à préconiser auprès des résidents et leurs proches;
- Dénonce sans délai à son supérieur immédiat les situations d'abus, de négligence et de violence.

ACTIVITÉS D'AMÉLIORATION CONTINUE DE LA QUALITÉ DES SOINS ET SERVICES, DE LA PERFORMANCE ET DE LA GESTION DES RISQUES

- Stimule la participation de ses collègues à l'amélioration continue de la sécurité et de la qualité des soins et services en contribuant à l'élaboration et à la coordination des plans d'action et au suivi des indicateurs;
- S'assure d'un environnement et d'une pratique sécuritaires par le respect et l'application des politiques, procédures et règlements en vigueur dans l'établissement;

- Réfère à l'agente à la bienveillance ou à la commissaire locale aux plaintes et à la qualité des services toute personne qui manifeste l'intention de formuler une plainte et l'accompagne dans sa démarche, au besoin;
- S'assure que le rapport de déclaration lors d'un incident ou d'un accident soit complété, participe à l'analyse de l'évènement et à l'identification des solutions et en coordonne la mise en application et le suivi en vue d'en éviter la récurrence;
- S'assure de l'application des mécanismes de soutien au résident, à ses proches et aux membres de l'équipe à la suite d'un évènement indésirable;
- Collabore à la démarche de divulgation d'un accident survenu à un résident à la demande de son supérieur immédiat ;
- Dénonce sans délai à son supérieur immédiat toute situation de maltraitance.

Fonctions spécifiques

- S'assure que l'identité du résident est validée à chaque intervention;
- S'assure que l'environnement, le matériel, l'équipement et le mobilier répondent aux normes de sécurité;
- Assure le suivi des rapports d'incident/accident et s'assure de l'application des mesures correctives en collaboration avec le supérieur immédiat;
- Divulgue les informations requises auprès du résident ou son répondant légal suite à un accident selon la procédure en vigueur;
- Collabore au respect des lois et des règles reliées à l'ordonnance médicale et à l'administration des médicaments;
- Collabore à la mise en application des moyens de contrôle des médicaments, drogues et narcotiques;
- Collabore au respect des normes et standards de pratique professionnelle;
- Collabore au respect des lois et des règlements régissant les services de santé et les services sociaux, ceux des ordres professionnels, des contrats individuels et collectifs et des politiques administratives de l'établissement;
- Connaît et applique le plan des mesures d'urgence.

Rôle et responsabilités en matière de prévention et de promotion de la santé et sécurité du travail

- Prend connaissance des politiques, des procédures, des directives et des communications qui la concernent;
- Utilise tous les moyens de protection mis à sa disposition dans l'exécution de son travail de façon à protéger sa santé, sa sécurité et son intégrité physique et celle des autres;
- Participe à l'identification, l'évaluation et au contrôle des phénomènes dangereux et des risques dans son milieu de travail;

- Participe aux séances de formation et d'information en matière de santé et de sécurité du travail ainsi qu'aux activités de promotion de la santé;
- Déclare tout accident du travail, incident ou situation dangereuse à son supérieur immédiat;
- Collabore au maintien d'un milieu de travail sain et exempt de harcèlement.

FORMATION ACADÉMIQUE

- Doit détenir un diplôme d'études collégiales en techniques infirmières ou un diplôme d'école d'infirmière reconnue par l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec.

EXIGENCES PROFESSIONNELLES

- Doit être membre en règle de l'Ordre professionnel des infirmières et infirmiers du Québec.

HABILETÉS ET CAPACITÉS REQUISES

- Leadership mobilisateur;
- Approche à la clientèle;
- Habiletés en communication interpersonnelle;
- Maîtrise de soi;
- Sens de l'organisation;
- Capacité à prioriser;
- Responsable et autonome;
- Bon jugement clinique;
- Loyauté envers l'organisation;
- Esprit d'équipe;
- Capacité à travailler en interdisciplinarité;
- Agent de changement;
- Modèle de rôle;
- Gestion participative.